

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 3817

présenté par

M. Pichereau, M. Renson, M. Maire, Mme Park, Mme Toutut-Picard, Mme Peyron, M. Baichère,  
M. Mbaye, Mme Dupont, Mme Rilhac, Mme Sarles, Mme Clapot et Mme Pételle

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Le chapitre III du titre II du livre I<sup>er</sup> de la première partie du code de l'éducation est ainsi modifié :

« 1° L'article L. 123-2 est complété par un 9° ainsi rédigé :

« 9° À la maîtrise par tous les étudiants des enjeux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable. » ;

« 2° Après le 2° de l'article L. 123-3, il est inséré un 2° *bis* ainsi rédigé :

« 2° *bis* La formation de l'ensemble des étudiants aux enjeux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable ; » ;

« 3° Après le deuxième alinéa de l'article L. 123-5, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Il s'assure que l'ensemble des étudiants se voient enseigner les enjeux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable. » ;

« 4° Après le premier alinéa de l'article L. 123-6, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Il favorise l'enseignement interdisciplinaire des enjeux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ce que tous les étudiants puissent acquérir la maîtrise des enjeux liés à la préservation de l'environnement et au développement durable.

En effet, la question du climat et les enjeux liés à la perte de biodiversité et, plus généralement à la

transition écologique, concernent tous les citoyens. Malgré un large consensus scientifique, le niveau de connaissances et de compréhension des causes et conséquences du changement climatique est à ce jour insuffisant, auprès du grand public et parmi les décideurs économiques et politiques.

Compte tenu du caractère majeur de ces sujets, il est devenu essentiel que chaque citoyen, puisse être sensibilisé et formé à ces enjeux sur la base de données scientifiques solides et reconnues.

La formation et la sensibilisation des étudiants à ces sujets durant leurs études dans l'enseignement supérieur sont des pré-requis indispensables à la mise en place de la transition écologique.